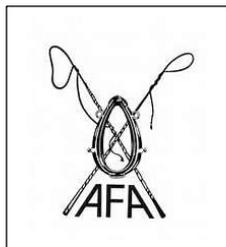


Concours International d'Attelage de Tradition



18 et 19 octobre 2025 à Uzès

Il est possible de réaliser la compétition sur la journée du 19/10 (sans box)

Bulletin d'engagement CIAT « Automnales d'Uzès »

Avant le 06 octobre 2025 à transmettre à basty.louis@orange.fr en qualité de membre SHU

ET bulletin d'engagement à l'Epreuve d'adresse le 18/10 Club SiF ou : Cocher : OUI NON

MENEUR Nom et mail:

Numéro de licence FFE ou RC

et n° tél

EQUIPIERS :

CHEVAUX : N° SIRE:.....

CHEVAUX : N° SIRE:.....

CHEVAUX : N° SIRE:.....

CHEVAUX : N° SIRE:.....

Type de voiture : « Elle peut être moderne et de préférence de présentation conformément au règlement

AFA »

En provenance de :

Et retourneront à :

Date d'arrivée à Uzès

Date de départ d'Uzès

A transmettre : -L'engagement au CIAT 45 € par équipage si membre de l'AFA €

L'engagement au CIAT 60 € par équipage si non-membre de l'AFA €

La cotisation à l'AFA doit être réglé à l'AFA en direct et en apporter la preuve.

-La réservation du box 35€/box du vendredi soir au lundi matin (Nbre x 35 = €

-L'inscription au diner de gala du samedi soir : 25 €/personne (Nbre x 25 = €

Soit un total : €

IBAN FR76 1350 6100 0001 8018 4800 172

Avec CIAT + NOM du concurrent

Code BIC : AGRIFRPP835 Fait à....., leSignature